

# TRAIL DU HAUT BARR 2023

## REGLEMENT

### 1) Présentation :

Le Trail du Haut-Barr se déroulera le dimanche 12 Mars 2023 sur le relief Savernois. Les deux courses proposées de 13km et 29Km sont des épreuves de compétition sportive ouvertes aux coureurs initiés et non aux randonneurs. Elles se déroulent en pleine nature en semi-autonomie sur un parcours balisé et donnent lieu à un classement dont les premiers seront récompensés en fonction de leur catégorie.

### 2) Organisation :

Elle est assurée par des bénévoles, membres des Trailers de la Rose (Association Savernoise de course à pied).

### 3) Inscriptions :

Pour vous accueillir au mieux, les inscriptions seront limitées à 900 coureurs :

- 500 places sur le long
- 400 places sur le court.

Inscription via la plateforme en ligne SporKrono : <https://sporkrono-inscription.fr/trail-haut-barr-2023>

Pas d'inscription sur place.

### 4) Epreuves :

#### **Trail Long : 29km 1200 de D+**

- 2 ravitaillements KM7 KM21 + arrivée
- Départ 9h30
- Eligible au Trophées des Vosges 2023 catégorie « Long »

#### **Trail Court : 13km 470 de D+**

- 1 ravitaillement KM7 + arrivée
- Départ 10h30
- Eligible au Trophées des Vosges 2023 catégorie « Court »

Le kilométrage et le dénivelé sont donnés à titre d'information et peuvent varier en fonction des différents moyens de mesure.

Les tracés et profils de course sont visibles sur la page Facebook de l'épreuve et sur le site internet [www.trailduhautbarr.com](http://www.trailduhautbarr.com)

**Deux barrières horaires ont été fixées :**

- **Trail long** : ravitaillement du KM 21 à 13h au plus tard, soit 3h30 de course.
- **Trail court & long** : Arrivée des deux courses au **plus tard à 14h30**.

Passé ces délais, les personnes ne feront plus partie de la course.

- Le départ sera à la Garenne (fléché depuis le COSEC des Dragons) : prévoir 15/20 minutes en marchant et 5/10 minutes en trottinant. <https://goo.gl/maps/XZDp7ax4PE5wyUFHA>
- L'arrivée se fera au COSEC des Dragons, lieu de retrait des dossards <https://goo.gl/maps/Vs6R6mJcobXVNTzCA>

5) Tarifs, inscriptions :

Trail Court : 13km - **12€** (+ 1€ de frais Sporkrono)  
Trail Long : 29km - **24€** (+ 1,15€ de frais Sporkrono)

Votre inscription ne sera validée que si vous présentez au moins une des pièces suivantes :

- Certificat médical ou sa copie de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an à la date de la compétition.
- Licence FFA ou sa copie, Athlé Entreprise, Athlé Running ou d'un Pass' Running en cours de validité le jour de la manifestation sportive.
- Licence sportive en cours de validité le jour de la manifestation, délivrée par une fédération uniquement agréée, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition ; ou sa copie.
- Licence compétition délivrée par la FFCO, FFPM, FSCF en cours de validité le jour de la manifestation, ou sa copie.
- Licence délivrée par l'UNSS ou l'UGSEL, en cours de validité le jour de la manifestation, ou sa copie, et dans la mesure où l'engagement est valablement réalisé par l'établissement scolaire ou l'association sportive scolaire.

Les coureurs de nationalité étrangère détenteurs d'une licence compétition émise par une fédération affiliée à l'IAAF, seront tenus de fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition. Ce certificat doit être rédigé en langue française, daté, signé et permettre l'authentification du médecin.

**Sans présentation de ces documents, l'organisation ne pourra vous remettre votre dossard.**

6) Participation :

*Selon les règles en vigueur de la commission des courses hors stade, les cadets (16-17 ans) ne peuvent parcourir plus de 12km en compétition et les juniors (18-19 ans) sont limités à 25km.*

Les participants doivent être entraînés aux terrains montagneux et familiarisés avec les imprévus qui peuvent survenir en montagne.

Avant de prendre le départ, il vous est vivement conseillé de prendre la météo pour adapter votre tenue aux conditions qui peuvent être changeantes, tempétueuses et froides.

**L'organisation se réserve le droit d'annuler la participation d'un coureur pour une quelconque raison.**

7) Retrait des dossards :

Le retrait des dossards s'effectue au Cosec des Dragons :

- Le dimanche de 7h00 à 10h00

8) Le briefing :

Il se tiendra sur l'aire de départ, à la Garenne <https://goo.gl/maps/XZDp7ax4PE5wyUFHA>

9) Matériel obligatoire :

Le Trail du Haut Barr s'associe à la charte sur la réduction des déchets, pour cela **il n'y aura pas de gobelets** sur les ravitaillements. Le matériel obligatoire vous est imposé pour des questions de sécurité. Vous évoluerez en nature et en montagne, sur un terrain accidenté et avec une météo pouvant être hivernale.

- 1 réserve d'eau de 500ml minimum sur le 13km et d'1 litre minimum sur le 29km.
- 1 couverture de survie
- 1 téléphone portable
- 1 sifflet
- 1 veste coupe-vent
- 1 gobelet personnel

Matériel optionnel en fonction des conditions météorologiques : vêtements chauds (collant long de course à pied, sous-vêtement thermique à manches longues, veste imperméable et respirante, gants, bonnet).

L'organisation se réserve le droit de modifier la liste du matériel obligatoire en fonction des conditions météorologiques. Vous serez averti via la page Facebook, par e-mail et le site internet le cas échéant.

Des contrôles inopinés seront effectués sur les postes de ravitaillement. En cas de manque du matériel obligatoire, des pénalités de retard seront attribuées aux coureurs : 10 minutes par élément manquant.

#### 10) Balisage :

Le balisage sera effectué sous plusieurs formes :

- Rubalise
- Peinture biodégradable
- Panneaux signalétiques
- Jalonnes
- Chaux, poudre grise blanche.

Des informations quant aux codes couleurs vous seront communiquées lors du briefing.

L'organisation prend un grand soin à rendre le parcours visible, elle ne pourra donc pas être tenue pour responsable d'un manque d'attention et de vigilance de la part des coureurs

#### 11) Chronométrage :

Le chronométrage des courses sera assuré à l'aide puces électroniques par la société Sporkrono.

#### 12) Récompenses :

Lots sur top 3 scratch du 13 et 29km et les premiers de chaque catégories (FFA).

#### 13) Vestiaires, douches :

Des vestiaires et des douches seront à disposition au COSEC des Dragons. L'accès à ces vestiaires sera conditionné par les règles sanitaires en vigueur le jour de l'épreuve.

#### 14) Assurance :

Une assurance responsabilité civile a été souscrite pour ce type d'épreuve.

#### 15) Annulation :

- Dans le cas où le coureur souhaite annuler son inscription :

Jusqu'au 5 Mars 2023 à 23 :59 : Vous avez possibilité d'annuler votre inscription sans motif particulier directement depuis votre dossier SPORKRONO. Vous serez remboursé du tarif de la course moins 1 € pour couvrir les frais SPORKRONO lié à l'annulation.

Après cette date, pouvez annuler votre inscription. Toutefois aucun remboursement ne sera effectué.

- Dans le cas où les organisateurs annulent l'épreuve (COVID, intempérie, etc.) : Les coureurs auront le choix entre le report de l'inscription ou le remboursement intégral (frais d'inscription inclus).

#### 16) Hébergement :

Plusieurs types d'hébergement-vous sont proposés sur la région de Saverne (Hôtel, chambres d'hôtes, camping en mobile home...). Vous trouverez tous ces renseignements auprès de l'Office de Tourisme de Saverne : <http://www.tourisme-saverne.fr/>

#### 17) Secours :

Ils seront assurés par les membres de la Croix Rouge présents sur les parcours et à l'arrivée.

#### 18) Droit à l'image :

Chaque participant autorise l'organisation ainsi que les ayants-droits, tels que les partenaires et les médias, à utiliser les images fixes et/ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de la manifestation.

#### 19) Mesures sanitaires :

Les règles gouvernementales et préfectorales seront appliquées le cas échéant, mais ne sont pas encore connu à ce jour.